



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
27 février 2004  
Français  
Original: anglais

---

### Instance permanente sur les questions autochtones

#### Troisième session

New York, 10-21 mai 2004

Point 2 de l'ordre du jour provisoire\*

#### Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

### Projet d'organisation des travaux

#### Note du Secrétariat

1. Le projet d'organisation des travaux de la troisième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones (voir annexe) a été établi par le secrétariat de l'Instance à l'issue de consultations avec le Président et les membres de l'Instance.
2. Il a été convenu de consacrer neuf heures à l'examen de chacun des points 4 d), 4 e) et 4 f), et trois heures à l'examen de chacun des points 4 a), 4 b) et 4 c). Les déclarations faites au titre de ces divers points feront peut-être apparaître une corrélation entre eux ou un aspect intersectoriel et il conviendra de garder une certaine souplesse.
3. L'examen du thème particulier de la session, « Les femmes autochtones », fera l'objet d'une réunion-débat de haut niveau qui aura lieu le 10 mai 2004, de 15 à 18 heures. Cette réunion-débat vise à encourager les échanges de vues et l'examen approfondi de cette question prioritaire dont l'Instance est saisie et à enrichir l'examen des autres points inscrits à l'ordre du jour de sa troisième session.

---

\* E/C.19/2004/1.



## Annexe

### Projet d'organisation des travaux

<i>Date/horaire</i>	<i>Point de l'ordre du jour/du programme</i>	
<b>Lundi 10 mai</b>		
Matin		
10 heures-midi		Séance privée avec le Groupe d'appui interorganisations
Après-midi		Ouverture de la session
Midi-13 heures		
	Point 1	Élection du Bureau
	Point 2	Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
15 heures-18 heures	Point 3	Thème de la session : « Les femmes autochtones » Réunion-débat de haut niveau
<b>Mardi 11 mai</b>		
Matin		
	Point 4	Domaines devant être examinés
10 heures-13 heures	Point 4 f)	Éducation
15 heures-18 heures	Point 4 f)	( <i>suite</i> )
<b>Mercredi 12 mai</b>		
Matin		
10 heures-13 heures	Point 4 f)	( <i>fin</i> )
Après-midi		
		Culture
15 heures-18 heures	Point 4 e)	

<i>Date/horaire</i>	<i>Point de l'ordre du jour/du programme</i>	
<b>Jeudi 13 mai</b>		
Matin		
10 heures- 13 heures	Point 4 e)	( <i>suite</i> )
Après-midi		
15 heures- 18 heures	Point 4 e)	( <i>fin</i> )
<b>Vendredi 14 mai</b>		
Matin		
10 heures- 13 heures	Point 4 d)	Droits de l'homme
Après-midi		
15 heures- 18 heures	Point 4 d)	( <i>suite</i> )
<b>Lundi 17 mai</b>		
Matin		
10 heures- 13 heures	Point 4 d)	( <i>fin</i> )
Après-midi		
15 heures- 18 heures	Consultations	
<b>Mardi 18 mai</b>		
Matin		
10 heures- 13 heures	Point 4 a)	Développement économique et social
Après-midi		
15 heures- 18 heures	Point 4 b)	Environnement
<b>Mercredi 19 mai</b>		
Matin		
10 heures- 13 heures	Point 4 c)	Santé

<i>Date/horaire</i>	<i>Point de l'ordre du jour/du programme</i>	
Après-midi		
15 heures à 18 heures	Consultations	
<b>Jeudi 20 mai</b>		
Matin		
10 heures- 13 heures	Point 5	Travaux futurs de l'Instance
Après-midi		
15 heures- 18 heures	Point 6	Ordre du jour provisoire de la quatrième session de l'Instance
<b>Vendredi 21 mai</b>		
Matin		
10 heures- 13 heures	Point 7	Adoption du rapport de l'Instance sur les travaux de sa troisième session
Après-midi		
15 heures- 18 heures	Point 7	<i>(fin)</i>
		Clôture de la session

---